

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 28
Votants : 28
Pour : 28

L'an deux mille neuf, le trente un OCTOBRE, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 21/10/2009

PRESENTS : Annick CAROT, Francis BOURGEOIS, Dominique MORTEMOUSQUE, Gérard ROUSSELY, Gabriel VIDAUD, Denise GAUTHIER, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Marylène BLANCHEZ, Isabelle LAAN, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Anne LEYGUE, Alain DELAYRE, Philippe BOUSQUET, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.

ABSENTS :

OBJET :

Subventions aux associations

Madame le Président explique au conseil qu'au budget primitif avait été voté le versement de subventions aux associations selon une liste annexée.

Une association ne possède pas de compte bancaire propre et donc ne peut se prévaloir du versement de sa subvention. Une autre a été omise dans la liste mais les crédits étaient inscrits.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu Madame le Président et délibéré, décide :

- **D'autoriser** Madame le Président à régulariser la situation des deux associations, les sommes réparties comme suit :

Vétérans du foot	- 200 €
Jeunes agriculteurs	500 €



Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : 17 NOV. 2009

Publié ou notifié
Le : 25 NOV. 2009

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 12 Novembre 2009

Le Président,

Maryse BALSE

